

# LABOKLIN

LABOR FÜR KLINISCHE DIAGNOSTIK GMBH & CO. KG

Madame  
Patricia Schaaf  
97688 Bad Kissingen  
La Chataigneraie 1  
Nr.: +49 971 68546  
79450 Saint-Aubin-le-  
Cloud  
Frankreich

Steubenstraße 4  
DE-  
Fax-  
Tel.: +49 971 72020

## Résultat d'analyses

Nr.: 2005-W-77823

Réception le: 09-05-

2020

Date du résultat:

```
+-----+  
-----+  
| ANIMAL:                Chien           Mâle           * 16.0  
2.2019  
|                          Berger finnois de laponie  
|  
| Propriétaire de l'animal: Schaaf, Patricia  
|  
| Nature du prélèvement:  Ecouvillon  
|  
| Date de prélèvement:  
|  
+-----+  
-----+
```

## Profil D'ADN - PCR

Club: ---  
Nom: Phoebus Star Yard's Bieggaoaivi  
Nr de pedigree: FI 19304/19  
Nr de tatouage: ---  
Nr de transpondeur: 991001002687041

Panel des marqueurs microsatellites

Name: **Phoebus Star Yard's Bieggaoaivi**

ZB-  
Nr.: **FI 19304/19**

Tattoo-Nummer: --  
-

Chip-  
Nr.: **991001002687041**

Amelogenin:	<b>Y/X</b>
AHT 121:	<b>92/92</b>
AHT 137:	<b>131/131</b>
AHTH 130:	<b>129/129</b>
AHTH 171:	<b>225/225</b>
AHTH 260:	<b>252/252</b>
AHTK 211:	<b>89/91</b>
AHTK 253:	<b>286/290</b>
CXX 279:	<b>118/124</b>
FH 2054:	<b>152/168</b>
FH 2848:	<b>234/238</b>
INRA 21:	<b>95/97</b>
INU 005:	<b>126/126</b>
INU 030:	<b>148/148</b>
INU 055:	<b>210/214</b>
REN 105 L 03:	<b>231/231</b>
REN 162 C 04:	<b>206/210</b>
REN 169 D 01:	<b>202/220</b>
REN 169 O 18:	<b>164/170</b>
REN 247 M 23:	<b>268/272</b>
REN 54 P 11:	<b>232/236</b>

Ce résultat ne concerne que le prélèvement reçu et analysé par le laboratoire. Le donneur d'ordre est responsable de l'authentification des données relatives à l'animal et au prélèvement. Le laboratoire est tenu à une obligation de moyens. Les dommages et intérêts sont limités au montant des prestations réalisées, et ce dans la limite légale autorisée.

Le laboratoire est accrédité selon la norme DIN EN ISO 17025 (D-PL-13186-01) pour les prestations de ce rapport d'analyses.

Avec l'empreinte génétique (profil ADN) que vous avez commandé est inclus un certificat (sauf pour les tests d'affectation raciale), à la condition que le prélèvement ait été officiellement réalisé et authentifié par un vétérinaire. Veuillez vérifier l'exactitude de toutes les données relatives à l'animal et au propriétaire.

Une fois le certificat édité, toute correction devra faire l'objet d'une confirmation écrite par le vétérinaire. De plus,

les éventuelles corrections ne pourront être prises en compte que jusqu'à la fin du mois suivant la transmission du résultat

d'analyses (Ex: si date du résultat = 5 février, modification possible jusqu'à fin mars). Nous attirons votre attention sur le fait que les modifications apportées a posteriori à un certificat seront facturées en plus séparément.

ZB-  
Nummer: **79165054200016/ 792 305**

Chip-  
Nummer: **991001002687041**

Tattoo-Nummer: **--**

-

Glycogénose de type II (GSD II, maladie de Pompe) - PCR

Résultat: génotype N/N

Interprétation: le chien examiné n'est pas porteur de la mutation

responsable de la glycogénose de type II (GSD II, maladie de Pompe).

Il ne sera pas atteint par la maladie et ne transmet pas la mutation

à sa descendance.

Ce résultat est valable uniquement pour les chiens suédois et finnois

de Lapponie et le Lapponian Herder.

Myélopathie dégénérative - PCR

Résultats d'analyse : Génotype N/N (Exon 2)

Interprétation : L'animal est homozygote pour l'allèle type naturel.

Il ne possède pas la mutation pour MD d'exon 2 du gène SOD1.

Transmission : autosomique récessive

Remarque : chez le Bouvier bernois, une seconde mutation, qui se trouve aussi sur le gène SOD-1 (exon 1), est également impliquée dans l'apparition de la myélopathie dégénérative (MD).

\*Dégénérescence des photorécepteurs (prcd-PRA) - PCR

Test réalisé par un laboratoire partenaire

Résultat: génotype N/N (A, libre)

Interprétation: le chien examiné est homozygote normal au regard

de la mutation décrite comme responsable de cette forme d'atrophie progressive de la rétine (prcd-

APR). Il n'est donc pas

porteur de la mutation et ne développera pas cette maladie oculaire.

Ce résultat est validé pour les races mentionnées ci-dessous.

Ce résultat est validé pour les races suivantes (liste non lim

itative):

Australian Cattle Dog, American Cocker Spaniel, American Eskimo, Chinese Crested, Chiens d'eau portugais et espagnol, Golden Retriever, Labrador Retriever, Chesapeake Bay Retriever, English Cocker Spaniel, Entlebucher Sennenhund, Chiens suédois et finnois de Lapponie, Lapponian Herder, Elkhound norvégien, Kuvasz, Nova Scotia Duck Tolling Retriever, Yorkshire & Silky Terriers, Australian Stumpy Tail cattle Dog, Australian Shepherd, Caniches Nain, Moyen & Toy.

Rétinopathie multifocale canine (CMR)

A partir du prélèvement envoyé n'a hélas pas pu être isolée une quantité suffisante d'ADN pour effectuer le test génétique.

Veuillez nous faire parvenir un échantillon de sang EDTA pour renouveler le test.

Le paiement du test ayant déjà été fait en ligne, il est absolument nécessaire, en cas d'envoi d'un nouveau prélèvement, de réutiliser la même demande d'analyses ou/et d'indiquer le numéro du résultat d'analyses.

Merci

Ce résultat ne concerne que le prélèvement reçu et analysé par le laboratoire. Les tests génétiques mis en oeuvre conformément aux données acquises de la science identifient uniquement la mutation connue, d'autres anomalies génétiques impliquées dans l'expression de la maladie n'étant pas exclues. Le donneur d'ordre est responsable de l'authentification des données relatives à l'animal et au prélèvement. Le laboratoire est tenu

à une obligation de moyens. Les dommages et intérêts sont limités au montant des prestations réalisées, et ce dans la limite légale autorisée.

Le laboratoire est accrédité selon la norme DIN EN ISO/IEC 17025:2005

pour les prestations de ce rapport d'analyses.

(sauf les prestations des laboratoires partenaires)

Les résultats d'analyses se rapportent uniquement au prélèvement reçu et soumis à analyse dans notre laboratoire.  
L'exactitude des données relatives au prélèvement est de la responsabilité de l'expéditeur.  
Sauf mention contraire, l'échantillon a pu faire l'objet des analyses demandées.  
Ce rapport d'essai ne peut être diffusé qu'en entier et sans modifications.  
Toute reproduction partielle ou contenant des modifications doit recevoir au préalable l'autorisation écrite de Laboklin GmbH & Co. KG.

\*\*\* Fin du résultat \*\*\*

Fr. MSc Michelle Meißl

er

Abt. Molekularbiologie

\*: réalisation par un laboratoire partenaire